

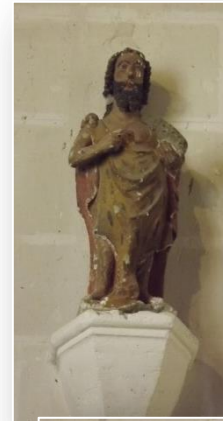


Siège du célébrant, autel et ambon à restaurer
(ci-dessous)

Vierge à l'enfant
Saint Michel archange

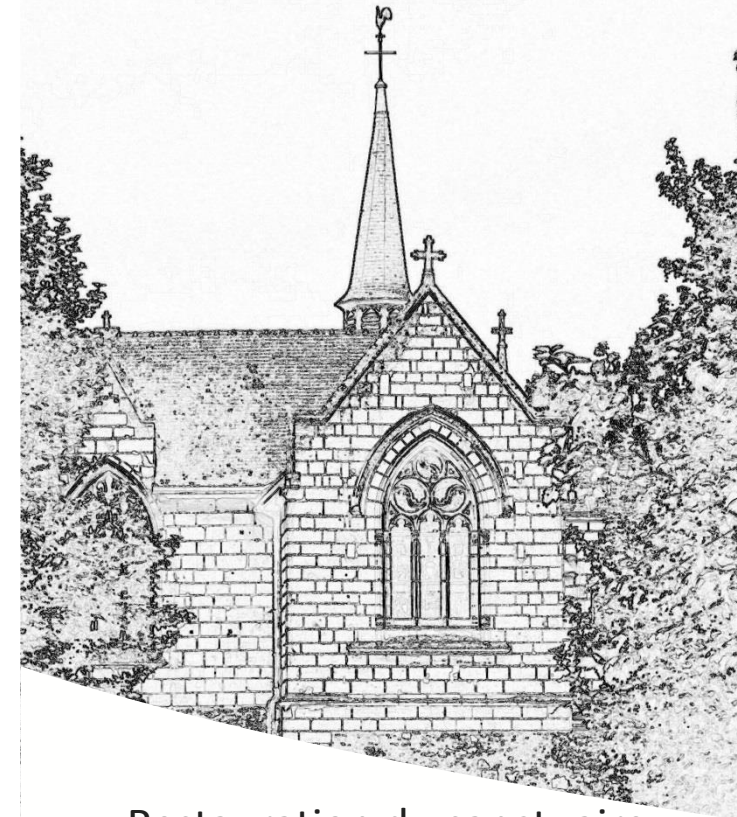


Saint Jean le baptiste
Saint Jean l'évangéliste



Les 4 statues de la chapelle
objet du projet de restauration

Sanctuaire Notre-Dame de Béhuard



Restauration du sanctuaire
Programme 2014
Appel aux dons



Christe, symbole du Christ, prévu pour la face avant
de l'autel

Par lettre de la Direction des Services fiscaux de
Maine-et-Loire du 10 juillet 2009, l'association a été
reconnue « d'intérêt général ». L'association délivrera
donc des reçus fiscaux pour tous les dons reçus de
particuliers et d'entreprises

ASSOCIATION NOTRE-DAME DE BÉHUARD

Maison diocésaine
1, rue Notre-Dame
49170 Béhuard

behuard.maisonaccueil@wanadoo.fr

SANCTUAIRE NOTRE-DAME de BEHUARD

Chers amis de Béhuard, Nous venons solliciter votre aide pour le programme de travaux 2014 avec trois chapitres : le calvaire proprement dit, l'autel, l'ambon et le siège du célébrant du sanctuaire extérieur et la restauration de quatre statues dans l'église.

Le calvaire tout d'abord : L'inscription autour du vitrail central « Aux soldats morts pour la patrie » nous rappelle qu'il s'agit d'un monument aux morts de la guerre de 14-18, inauguré en 1927. La restauration des croix et des cinq statues de fonte – le Seigneur Jésus en croix, les deux larrons, la Vierge Marie et Saint Jean, d'un coût de 15.000 €, était devenue urgente et a spécialement du sens en cette année 2014.

Si la pierre d'autel en ardoise est belle, le socle est en parpaings très quelconques, comme le siège du célébrant, inconfortable et devenu dangereux. Il est aussi souhaitable que ce sanctuaire majeur de l'Anjou dispose d'un mobilier digne. Le coût de cette partie du programme 2014, confiée à M. Jean-Loup Hanquart qui a réalisé le nouvel autel du Champ de martyrs à Avrillé, est évalué à 8.000 €.

Dans l'église, la restauration de quatre statues: Notre-Dame, St Michel, St Jean le Baptiste et St Jean l'Évangéliste a été votée par le conseil de notre commune de 125 habitants, avec un financement assuré par la commune, le conseil général et l'État (Direction régionale des affaires culturelles) ; l'Association contribuera pour 3.000 €.

Depuis sa création en 1971, l'association a participé à tous les travaux concernant l'église, les rendant ainsi possibles. Le calvaire construit sur une parcelle propriété du diocèse n'étant pas classé, nous ne pouvons bénéficier d'aucune subvention publique. C'est pourquoi le programme 2014 est spécialement lourd.

Le coût total de ce programme se monte à 26.000 euros environ et nous disposons à ce stade de 60% de ce montant. C'est avec confiance que nous nous tournons vers vous. Vos dons sont à adresser à :

Association Notre-Dame de Béhuard

Maison diocésaine
1, rue Notre-Dame
49170 Béhuard

Abbé Michel Cottineau
Recteur du Sanctuaire
Notre-Dame de Béhuard

Philippe Tardy-Joubert
Président de l'Association
Notre-Dame de Béhuard

Contribution au financement du programme de travaux 2014

du

SANCTUAIRE NOTRE-DAME de BEHUARD

Nom du donateur :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune:

Adresse internet :@.....

Téléphone :

Adresse un don de :€

Les chèques sont à libeller à l'ordre de:

Association Notre-Dame de Béhuard

Maison diocésaine
1, rue Notre-Dame
49170 Béhuard
<mailto:behuard.maisonaccueil@wanadoo.fr>

Les dons en espèces peuvent être remis au point d'accueil du Logis du Roi ou au secrétariat de la Maison diocésaine

Par lettre de la Direction des Services fiscaux de Maine-et-Loire du 10 juillet 2009, l'association a été reconnue « d'intérêt général ». L'association délivrera donc des reçus fiscaux pour tous les dons reçus de particuliers et d'entreprises